

4 avril 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans sa [réponse à la question parlementaire n°5841](#), le ministre de l'Immigration et de l'asile, Jean Asselborn, a confirmé que la Décision d'exécution (UE)2022/382 du Conseil du 4 mars 2022 ayant pour effet d'introduire une protection temporaire a été adoptée avec le soutien du Grand-Duché de Luxembourg. De plus, le Gouvernement luxembourgeois a décidé d'étendre la protection temporaire également à d'autres ressortissants de pays tiers qui ne sont pas en mesure de rentrer dans leur pays d'origine dans des conditions sûres et durables, y inclus pour des personnes ayant séjourné temporairement en Ukraine. Le ministre a également informé que l'ONA dispose actuellement de 19 structures d'hébergement d'urgence (halls, hôtels, auberges de jeunesse) déjà opérationnelles qui ont été aménagées ces derniers jours et semaines pour les personnes fuyant la guerre en Ukraine. Selon la réponse à la [question parlementaire n°5838](#), les bénéficiaires de la protection temporaires auront un accès directe au marché de travail au Luxembourg.
- Lors [d'une visite de travail en république d'Irak](#), le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a remercié les leaders politiques de la région autonome du Kurdistan irakien pour l'excellente coopération des autorités irakiennes dans le contexte de la crise déclenchée en juillet 2021 par le régime du Belarus aux frontières de la Pologne, de la Lituanie et de la Lettonie. Jean Asselborn a saisi l'occasion pour souligner l'importance de travailler ensemble pour le renforcement des voies légales de migration. Lors de sa visite en république d'Irak, [le ministre s'est également rendu à Duhok](#), où il a rencontré des survivantes de la communauté des Yézidis et visité un camp pour personnes déplacées. A travers la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes, le Luxembourg appuie par ailleurs l'ONG Yazda dans son travail pour favoriser l'accès des déplacés en Irak à des services de santé mentale et de soutien psychosocial, ainsi qu'à des services juridiques.
- La Direction de l'immigration a publié [les statistiques concernant la protection internationale au Grand-Duché de Luxembourg du mois de février 2022](#).

Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de la nouvelle [étude de l'EMN intitulée « Third-country national victims of trafficking in human beings: detection, identification and protection »](#). L'étude donne une vue d'ensemble du cadre existant au niveau européen et national en matière de détection, d'identification et de protection des victimes présumées de la traite des êtres humains.

Chiffre de la semaine: 147

En février 2022, le nombre des demandeurs de protection internationale au Luxembourg s'élevait à 147. Les principaux pays d'origine des demandeurs de protection internationale étaient la Syrie (59), l'Erythrée (25) et le Venezuela (12).

Source : Direction de l'immigration

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter mathis.osburg@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en